



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS



N° 013 /25/ MEDD/PRMP

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet

QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE

le Gouvernement de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, lance par le présent un appel à candidature pour le recrutement d'une

equipe de Consultant chargé d'élaborer un chapitre sur « autres informations jugées pertinentes pour la réalisation de l'objectif de la convention » et « inventaire de toutes les contraintes, lacunes et ressources financières, moyens techniques et besoins en capacités»

1. Contexte

Madagascar a respectivement ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris (AP) en 1998 et 2016. Aux regards de ces traités sur le dérèglement climatique, le pays est tenu à soumettre tous les quatre ans le rapport intitulé « Communication Nationale ». Ce rapport doit contenir plusieurs informations dont l'une est basée sur les mises à jour des inventaires de gaz à effet de serre.

L'un des principaux objectifs du processus de communication nationale est de renforcer les capacités locales, individuelles et institutionnelles de mise en œuvre de la convention. Le processus de communication nationale vise également à renforcer la sensibilisation et les connaissances générales sur les questions liées au changement climatique; à contribuer au processus de planification nationale et de formulation des politiques, en particulier en ce qui concerne l'intégration des mesures de vulnérabilité et d'adaptation dans le programme de travail des différentes agences concernées ; et à contribuer au développement social et économique du pays en réduisant la vulnérabilité associée au changement climatique, ou en proposant des options pour le faire.

Le Ministère de l' Environnement et du Développement Durable du changement climatique à travers le Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+ (BNCCREDD+) entreprend actuellement des activités préparatoires en vue de la production de la Quatrième Communication Nationale (QCN) à la CCNUCC. Ceci est conforme au paragraphe 1 de l'article 4 de la CCNUCC. Cette mission permettra à Madagascar de respecter les engagements pris dans le cadre de la CCNUCC en lui permettant de préparer sa QCN conformément aux directives pour la préparation des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I (17/CP.8) adoptées par la Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC, et de renforcer le processus de communication nationale.

A cet effet, le MEDD recrute un d' expert national chargé d'élaborer le chapitre sur « les autres informations jugées pertinentes pour la réalisation de l'objectif de la convention ».

L' expert présentera les autres informations requises dans la communication nationale, telles que : (i) l'intégration du changement climatique dans les politiques et actions socio-économiques et environnementales, (ii) le transfert de technologies, (iii) la recherche et l'observation systématique dans le domaine du changement climatique, (iv) les informations sur les programmes de recherche, y compris les mesures visant à atténuer le changement climatique et à faciliter l'adaptation à celui-ci, (v) l'éducation, la formation et la sensibilisation du public, (vi) le renforcement des capacités, et (vii) l'information et la mise en réseau et l' inventaire de toutes les contraintes, lacunes et ressources financières, moyens techniques et besoins en capacités identifiés.

2. Objectif de la consultation

L' objectif de la consultation consiste à élaborer un chapitre sur « autres informations jugées pertinentes pour la réalisation de l'objectif de la convention » et à faire l' inventaire de toutes les contraintes, lacunes et ressources financières, moyens techniques et besoins en capacités identifiés.

3. Principales tâches

Sous la supervision du BNCCREDD+ et le Coordonnateur du projet QCN, les consultants doivent effectuer les tâches suivantes:

- Définir le contexte des politiques et activités nationales en matière d'environnement et de développement socio-économique qui contribuent à la mise en œuvre de la Convention.
- Mettre à jour les mesures prises pour intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans les politiques et stratégies institutionnelles nationales, en particulier les programmes de développement durable et les stratégies de réduction de la pauvreté.
- Évaluer et hiérarchiser les besoins en technologies respectueuses de l'environnement et durables sur le plan environnemental.
- Renforcer les capacités techniques des personnes clés en matière de transfert et d'accès aux technologies.

- Mettre à jour les mécanismes (méthodologie et approche) à adopter pour le transfert de technologies.
 - Évaluer les programmes nationaux existants de recherche et d'observation systématique sur le changement climatique.
 - Définir les besoins, les contraintes et les lacunes en matière de recherche et d'observations systématiques aux niveaux régional, national et mondial en rapport avec le changement climatique, notamment dans les domaines météorologique, atmosphérique et océanographique, entre autres.
 - Définir le niveau de participation/contribution de Madagascar aux systèmes internationaux de recherche et d'observation.
 - Inventorier les programmes de recherche existants dans les domaines de l'atténuation, de l'adaptation, des facteurs d'émission et des données d'activité au niveau national ou régional.
 - Identifier et hiérarchiser les besoins en matière de programmes de recherche.
 - Définir l'implication/la contribution de Madagascar dans les activités de recherche en collaboration avec des institutions bilatérales et multilatérales.
 - Recenser les initiatives et activités existantes en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation dans les ministères, les écoles et les universités.
 - Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation destinés au grand public, y compris le monde universitaire, professionnel et audiovisuel.
 - Classer par ordre de priorité les options de renforcement des capacités.
 - Mettre en place des collaborations Sud/Sud.
 - Inclure toutes les parties prenantes dans les activités de renforcement des capacités.
 - Dresser l'inventaire de la participation et de la contribution aux réseaux d'information pour les activités liées au processus de préparation de la communication nationale.
 - Dresser la liste des efforts entrepris pour promouvoir le partage d'informations à différents niveaux (national et international).
 - Fournir des informations sur l'accès aux technologies de l'information et leur utilisation pour promouvoir l'échange d'informations.
-
- Dresser l'inventaire des contraintes et des lacunes à surmonter, ainsi que des besoins financiers, techniques et en matière de capacités liés à la mise en œuvre de l'activité.
 - Identifier les activités à entreprendre pour combler les lacunes afin d'assurer la continuité du processus d'amélioration de la communication nationale.
 - Dresser l'inventaire des activités et des programmes susceptibles d'être impliqués dans la formulation de la CN.
 - Évaluer les ressources financières impliquées et leurs sources.
 - Identifier les contraintes et les lacunes liées aux ressources financières impliquées et proposer des alternatives.
 - Dresser la liste des projets à financer afin de réduire les émissions et d'augmenter l'absorption des GES.
 - Identifier les obstacles spécifiques à la mise en œuvre des projets d'adaptation.
 - Identifier les opportunités d'adaptation.

- Identifier les programmes de soutien fournissant des ressources financières et techniques pour l'adaptation.
- Évaluer les besoins du pays en technologies spécifiques.
- Identifier le soutien financier potentiel du FEM et d'autres bailleurs de fonds.
- Développer et renforcer les capacités en matière de technologies et de savoir-faire.
- Identifier tous les besoins en matière de renforcement des capacités pour toutes les composantes du QCN.

4. Produits livrables

L'équipe est responsable de délivrer les produits suivants :

- ✓ Rapport initial (description des informations précédentes rapportées dans la communication nationale et nouveau domaine à évaluer dans le QCN actuel ;
- ✓ Projet de rapport (un rapport compilé pour validation par les parties prenantes) ;
- ✓ Rapport final (un rapport final compilé intégrant les commentaires fournis lors de l'atelier de validation)

Note : Ces livrables et les attentes spécifiques seront élaborés plus en détail au moment de conclure le contrat.

5. Durée du contrat

La consultance couvrira 03 mois homme fractionnés sur la période d'exécution du projet. Toutefois, le consultant pourra préparer et soumettre un plan de travail mis à jour dans une semaine après la signature du contrat.

6. Qualifications requises

Le chef d'équipe doit

- ✓ Avoir un diplôme universitaire (licence au moins),
- ✓ avoir de bonnes connaissances sur la problématique, les principaux enjeux et les différents instruments de mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques ;
- ✓ Etre familiarisés avec le processus de préparation des communications nationales sur le changement climatique
- ✓ Expertise solide et largement reconnue dans le domaine de la recherche climatique à Madagascar ;
- ✓ Expérience de la recherche nationale sur le changement climatique et de l'observation systématique, de la sensibilisation et du renforcement des capacités
- ✓ Des scientifiques qualifiés travaillant sur des questions liées au climat, au temps, à la météorologie et aux services hydrologiques ;
- ✓ Avoir une bonne aptitude à lire, écrire et parler Français
- ✓ Avoir au moins quatre ans d'expérience dans le domaine du changement climatiques ;

- ✓ Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse.

7. Documents de soumission

Les dossiers de candidatures sont composés :

- d' un (des) curriculum vitae décrivant ses (leur) diplomes et expériences
- d'une lettre de motivation
- d'un document comprenant la compréhension et l' interprétation du TDR
- d' une offre financière.

Seuls les candidats retenus pour l'entretien seront contactés.

Les dossiers de candidatures rédigés en langue française doivent être envoyés à l'adresse email : projetburmadagascar@gmail.com ou déposé au bureau du BNCCREDD+ Nanisana au plus tard le **18 Avril 2025**.

